

Section 7 Information locale

Comment utiliser la présente section

Les professionnels peuvent mieux soutenir le développement sain des enfants en ayant recours aux services locaux. Bon nombre de ces services sont universels, ce qui garantit l'accès aux parents ou aux personnes responsables d'un enfant. La plupart sont offerts dans un milieu d'apprentissage préscolaire amusant et stimulant. Soulignons que certains services ne sont disponibles que sur la recommandation d'un professionnel (voir la Section 1 du guide Sur la bonne voie). Il est donc important que ce dernier dirige les parents vers ces services dès qu'il soupçonne un retard ou un risque probable. Comme nous l'avons mentionné dans la Section 1, simplement attendre ne constitue pas une option acceptable, car si on retarde le soutien, on risque de retarder encore plus profondément le développement d'un enfant. Le dépistage et l'intervention précoces mènent à des résultats plus positifs pour l'enfant, soit moins de services d'éducation spécialisée, un meilleur rendement scolaire, moins de redoublements d'années scolaires et un meilleur taux d'obtention de diplôme.



La présente section comprend des liens vers les personnes-ressources et les services locaux. Il nous est impossible de garantir l'exactitude de tous les renseignements en raison des modifications qu'apportent les organismes à leurs coordonnées de temps en temps. Nous nous efforçons toutefois de tenir l'information à jour. Si vous tentez d'assurer un acheminement vers un service donné et que le lien n'est plus fonctionnel, veuillez communiquer avec votre service de santé publique local.



Pour obtenir les coordonnées de votre service de santé publique local, rendez-vous à l'adresse www.health.gov.on.ca/fr/common/system/services/phu/locations.aspx. Si vous êtes au courant de modifications apportées à certaines des coordonnées, nous vous saurions gré de nous en faire part.

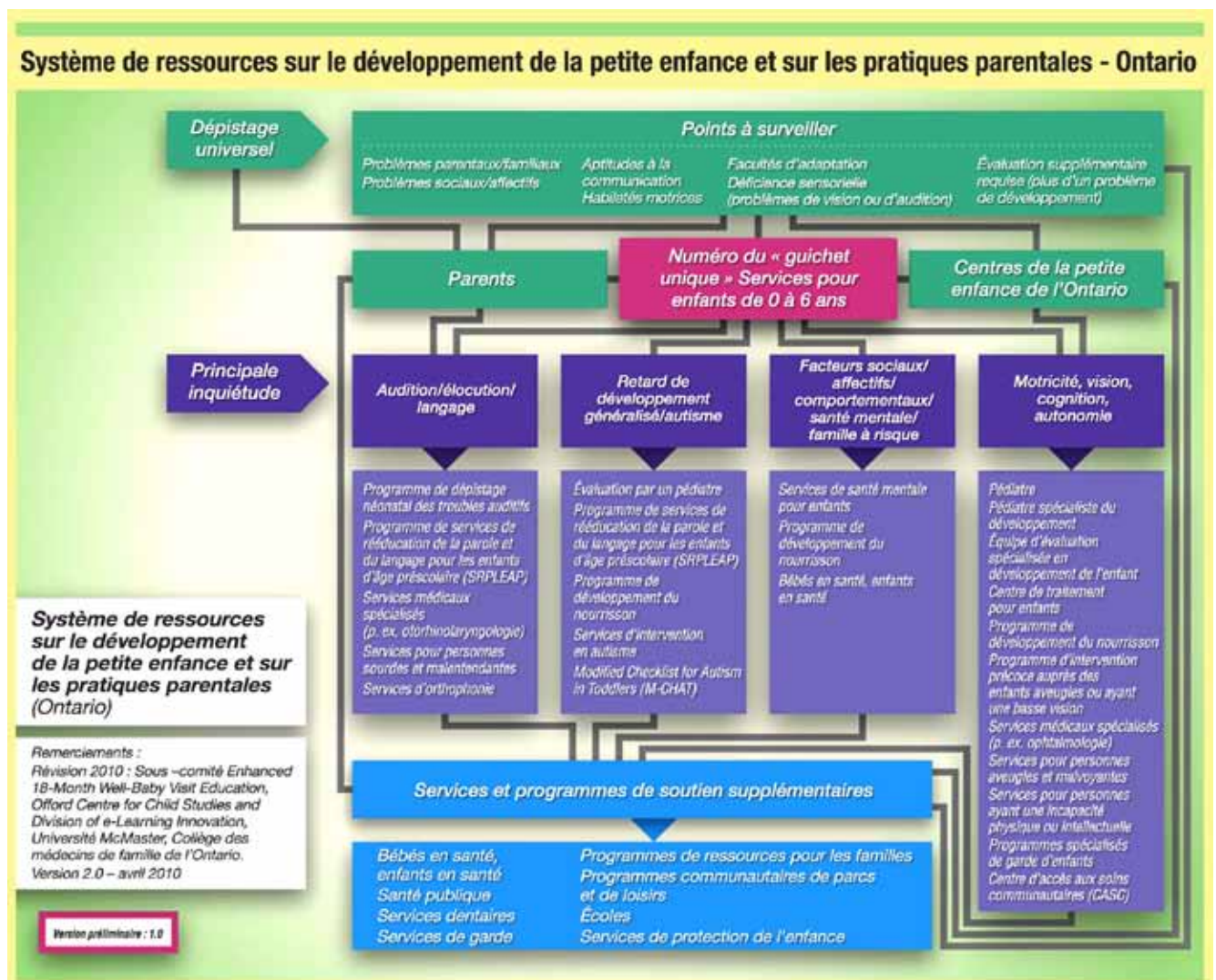
Section 7 Information locale

Modèles

Modèle pour les contacts locaux

Le modèle comprend la liste des organismes qui offrent des services universels ou spécialisés aux enfants. Vous pouvez insérer vos coordonnées dans l'espace prévu à cette fin avant d'imprimer la grille.

Graphique d'acheminement du bilan de santé amélioré à 18 mois



Certaines collectivités de l'Ontario offrent un lien virtuel aux personnes-ressources et services locaux, alors que d'autres ne le font pas. Si votre collectivité ne dispose pas d'un graphique d'acheminement du bilan de santé amélioré à 18 mois, utilisez le modèle ci-dessus pour en créer un.

Section 7 Information locale

Formulaire de recommandation

Certaines collectivités de l'Ontario ont élaboré un formulaire de recommandation pour aider les professionnels à diriger les enfants vers les services appropriés.

- ◆ Les objectifs sont les suivants :
 - Aider les professionnels à décider vers quel service diriger l'enfant et la famille;
 - Aider les organismes à collaborer entre eux;
 - Aider l'organisme qui fait la recommandation à entrer en contact avec l'organisme qui reçoit la demande.

Chaque collectivité peut adapter le formulaire en ajoutant les coordonnées de la personne- ressource et du service local approprié. Vous pouvez ensuite imprimer le formulaire.

Pour accéder au formulaire de recommandation consultez :
www.beststart.org/OnTrack_English/ReferralForm.pdf (en anglais seulement)

Section 7 Information locale

Personnes-ressources et services locaux

Vous pouvez accéder à la plupart des services offerts aux enfants par l'entremise d'un lien à un site Web local ou à un document PDF comprenant l'information locale. Certaines collectivités affichent l'information clé sur la personne-ressource dans une page Web puis les renseignements supplémentaires dans un autre lien. Vous pouvez également obtenir de l'information sur les services offerts localement à l'adresse www.children.gov.on.ca/htdocs/French/topics/earlychildhood/index.aspx.

Pour obtenir la liste des services de santé locaux, consultez la page Web suivante : www.beststart.org/OnTrack_English/fr-7-ressourceslocaux.html.